

# *L'histoire démographique et le problème des migrations : l'exemple de Laterrière*

par Gérard BOUCHARD \*

Les remarques qui suivent sont inspirées d'une expérience de recherche commencée à l'été 1970, au cours de laquelle nous avons tenté d'appliquer à un cas contemporain (le village de Laterrière au Saguenay, pour la période allant de 1855 à 1970) la méthode dite de reconstitution des familles originellement mise au point pour l'époque préstatistique (entendons: antérieure au XIX<sup>e</sup> siècle). Après un peu plus de trois ans de travail, nous ne croyons pas inutile de faire connaître quelques aspects méthodologiques de cette recherche, avec l'espoir que peut-être des collègues œuvrant dans des champs voisins y puiseront quelque leçon utile<sup>1</sup>. Nous ne sommes pas loin de croire en effet que les difficultés rencontrées appellent rien de moins qu'une remise en cause, ne disons pas de la méthode elle-même, mais des règles de son application.

## LA RECONSTITUTION DES FAMILLES.

Cette méthode a été de plus en plus pratiquée ces dernières années, ce qui lui a valu une popularité aujourd'hui très étendue<sup>2</sup>: notre présentation s'en tiendra donc aux lignes essentielles. Rappelons d'abord que, si l'on excepte quelques efforts pionniers comme ceux de Jean Meuvret ou de Marcel Reinhard, c'est au cours de la décennie 1950-1960 que les registres de baptêmes, mariages et sépultures ont acquis pleinement droit de cité dans la science historique. Concurrément avec Pierre Goubert, le démographe Louis Henry concevait un procédé extrêmement rigoureux permettant une exploitation exhaustive des actes de l'état civil ancien. Cette méthode consiste, dans un premier temps, à dresser pour chaque individu apparaissant dans les registres une fiche où sont consignés les « événements » démographiques de son existence. Ultérieurement, ces fiches font l'objet d'un classement destiné à reconstituer chacune des familles ayant vécu et/ou s'étant formées dans la paroisse étudiée. L'idéal, bien sûr, est de remonter jusqu'à l'acte de mariage qui donne naissance

\* Département des Sciences Humaines, Université du Québec à Chicoutimi. Nous remercions très vivement Lise Bergeron-Bouchard et Michel Bergeron pour la collaboration précieuse qu'ils ont apportée à cette recherche.

<sup>1</sup> Les résultats proprement dits de cette enquête ont été présentés à l'état fragmentaire dans une communication au congrès de la Société historique du Canada en juin 1973 à Kingston.

<sup>2</sup> On trouvera des repères bibliographiques dans Hubert CHARBONNEAU, *Tourouvre-au-Perche aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles*, Paris, Presses universitaires de France, 1970, pp. 226-228. Voir aussi l'excellent manuel de P. GUILLAUME et J.-P. POUSSOU, *Démographie historique*, Paris, Armand Colin, 1970, pp. 411-412.

à la famille, ce qui n'est évidemment pas possible lorsque la cérémonie nuptiale a eu lieu hors de la paroisse. Mais il peut être utile de reconstituer aussi les familles dont l'acte de mariage fait défaut.

Armé de ces précieux dossiers de famille, il est alors possible à l'historien, mais au gré d'opérations de comptage et de reclassement exceptionnellement longues et fastidieuses (à moins d'opter pour un traitement automatique des données, qui du reste n'est pas lui non plus de tout repos), d'obtenir de très riches informations en rapport avec des questions fort diverses. Ainsi pour ce qui concerne strictement la démographie, il devient possible de montrer le mouvement démographique non seulement de l'extérieur (chiffres annuels des baptêmes, mariages et sépultures, évolution de la population totale...) mais aussi de l'intérieur, dans ses ressorts, ses mécanismes profonds, soit: intervalles intergénéraliques, taux de fécondité et de remplacement, mortalité infantile, célibat, âge au mariage, stérilité, etc.

Fort de ces relevés au microscope, l'enquêteur démographe vient alors épauler l'historien social. Les mouvements de la fécondité ou de la mortalité, les variations du flux migratoire ou de la pyramide des âges peuvent éclairer telle mutation dans la technologie agraire ou dans les pratiques successorales, tel éclatement de l'oekoumène ou tel resserrement des rapports sociaux, etc. Parallèlement, les mentions socio-professionnelles (des actes de mariage notamment) ouvrent l'accès à la connaissance de la mobilité sociale, des groupes et des rapports sociaux; tandis que l'étude des signatures et celle des naissances illégitimes conduisent à repérer certains clivages culturels.

Tout cela représente, on le voit, un apport fondamental et, si l'on en juge par les résultats acquis et à venir, on accordera aisément que la démographie historique, appuyée sur des méthodes originales, méritait bien la place qu'elle a conquise dans l'histoire sociale<sup>3</sup>.

Il importe de souligner que les expériences de reconstitution des familles tentées jusqu'ici ont porté pour la plupart sur la période moderne et sur les populations villageoises. Les enquêtes sur les familles urbaines, comme celle de Louis Henry, *Anciennes familles genevoises*, ou de T.S. Hollingsworth, *A Demographic Study of the British Bucal Families*, furent en effet assez isolées. Les chercheurs ont donc très généralement privilégié la paroisse comme unité d'observation démographique et sociale, de nombreux facteurs (parmi lesquels l'état de la documentation et l'ampleur des dépouillements requis) faisant paraître ce découpage comme allant de soi. C'était agir sur la foi d'une vérité plus ou moins postulée selon laquelle les populations rurales d'Ancien Régime étaient caractérisées par une relative immobilité. On tirait de là l'assurance qu'aucun

<sup>3</sup> Pour un exposé très détaillé de la méthode, voir Louis HENRY et Michel FLEURY, *Nouveau manuel de dépouillement et d'exploitation de l'état civil ancien*, Paris: Editions de l'I.N.E.D., 1965. Le premier en avait déjà donné une belle démonstration, avec le concours d'Etienne Gauthier, dans *La population de Crulai, paroisse normande*, Paris, P.U.F., Cahiers de l'I.N.E.D., n° 33, 1958.

phénomène essentiel n'échapperait à une observation menée dans les limites du cadre paroissial.

Mais la conviction de travailler sur des populations « fermées » ou « stables », un peu comme en laboratoire, ne devait pas survivre longtemps à la recherche. Bien vite les spécialistes s'avisèrent que les migrations étaient la cause d'embarras de toutes sortes. D'un certain gaspillage d'abord. A Auneuil, les dépouillements de Pierre Goubert, portant sur un siècle, n'ont pas livré 200 familles complètes<sup>4</sup>. Pour Crulai, ce chiffre est tombé à 85<sup>5</sup>. A Thezels-Saint-Sernin, la mort et l'émigration ont si bien conjugué leurs effets que Pierre Valmary a dû se contenter d'un résidu plutôt maigrelet de 63 unions complètes<sup>6</sup>. Jean Ganiage, l'un des premiers peut-être, a clairement pris conscience de la difficulté et suggéré un amendement à la méthode<sup>7</sup>. Voulant attirer l'attention sur l'ampleur des déplacements observés, il compare deux recensements du Mesnil-Théribus, l'un daté de 1789 et l'autre de 1806. Il montre qu'à cette date, la population du village était composée pour près du quart d'émigrés fraîchement installés et qu'en 17 ans, 23% des habitants étaient partis. Chiffres à méditer<sup>8</sup>, dont l'auteur tirait aussitôt la leçon :

... ces déplacements de population se traduisent par une perte d'information considérable pour le chercheur qui travaille sur une paroisse isolée [...]. Sur tous les couples unis de 1740 à 1800 dans nos trois paroisses, il en est plus de la moitié dont nous perdons immédiatement la trace. Parmi les autres, nombreux sont encore ceux qui posent d'autres problèmes, en raison de déplacements ultérieurs. En revanche, il est nombre de familles sédentaires, des mieux implantées dans la paroisse bien souvent, qu'un mariage à l'extérieur nous contraint d'exclure de toute observation. *La proportion des déchets est telle qu'elle en devient décourageante; elle réduit l'échantillon des familles utilisables pour une enquête à des effectifs si maigres qu'on peut se demander s'il est encore représentatif*<sup>9</sup>.

En 1970, la Société de démographie historique accentuait cette prise de conscience en publiant le numéro spécial des *Annales* sur le thème des migrations<sup>10</sup>. Et c'est enfin Pierre Goubert qui très récemment et d'une manière très directe faisait connaître l'acte d'accusation. Commentant

<sup>4</sup> Familles complètes: celles qui ne sont pas rompues avant que la mère n'ait atteint l'âge-limite de la procréation (45 ou 50 ans, selon les époques et selon les auteurs). Cf. P. GOUBERT, *Cent mille provinciaux au XVII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Flammarion, 1968, pp. 49-61.

<sup>5</sup> Etienne GAUTHIER et Louis HENRY, *La population de Crulai, paroisse normande*, Paris, P.U.F., Cahiers de l'I.N.E.D. (« Travaux et Documents », n° 33), 1958, p. 126.

<sup>6</sup> Pierre VALMARY, *Familles paysannes au XVIII<sup>e</sup> siècle en Bas-Quercy*, Paris, Cahiers de l'I.N.E.D. (« Travaux et Documents », n° 45), 1965, p. 127. Sous ce rapport, signalons que les registres de Tourouvre-au-Perche, exploités par Hubert Charbonneau (ouvrage déjà cité), paraissent avoir été un peu plus généreux.

<sup>7</sup> Jean GANIAGE, *Trois villages d'Ile-de-France au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, P.U.F., Cahiers de l'I.N.E.D. (« Travaux et Documents », n° 40), 1963.

<sup>8</sup> *Ibid.*, pp. 41-42.

<sup>9</sup> *Ibid.*, pp. 46-47. C'est nous qui soulignons.

<sup>10</sup> *Annales de Démographie historique*, Paris, Mouton (« Migrations »), 1970. A signaler, notamment, l'utile synthèse de Jean-Pierre Poussou et l'article de François Lebrun sur le petit pays baugeois qui offre un bel exemple de micromobilité.

(trop sévèrement) la thèse de doctorat malheureusement non publiée de Christian Pouyez, l'auteur des *Cent mille provinciaux* faisait valoir que des 1500 fiches de familles ouvertes au terme de la reconstitution, seulement 7% impliquaient des familles de type I; au total, 65% des familles ayant vécu à Isbergues n'étaient pas prises en compte. D'où la question: «Comment être sûr, comment prouver que le modeste échantillon dégagé, le seul observable scientifiquement, témoigne pour l'ensemble. On finit par se demander si tant d'efforts héroïques... et tant de micro-échantillons... valent d'être longuement poursuivis, notamment dans ces régions parisiennes et nordiques désormais assez bien connues<sup>11</sup>.»

A n'en pas douter, ces réserves accumulées et ces interrogations fondées font planer sur la monographie villageoise une ombre qu'il serait peut-être vain de vouloir dissiper. Les difficultés de méthode soulevées du fait de la mobilité de ces populations rurales sont de divers ordres, comme on va voir. Mais l'intérêt de notre expérience ne s'arrête pas là. Nous avons en effet mis au point, dans cette recherche sur Laterrière, diverses formules destinées à récupérer le plus grand nombre possible de dossiers inutilisables; cet effort était donc de nature à réhabiliter l'enquête de démographie historique menée dans un cadre paroissial. Il a fallu là aussi lancer la serviette: nos procédés de récupération se sont avérés ardu, coûteux et peu efficaces.

#### L'EXPÉRIENCE DE LATERRIÈRE.

Voici donc Notre-Dame de Laterrière, village prospère fondé au milieu du siècle dernier, sis à moins de 10 milles au sud de Chicoutimi et dont la population a oscillé entre 1000 et 2000 habitants depuis cent ans: variation dont on retiendra, déjà, l'allure significative. A noter aussi, un œkoumène relativement peu extensible adossé au sud contre le massif laurentien, une population jeune qui se marie beaucoup et ne récidive pas volontiers, des conjoints qui souvent résident au village mais très rarement y sont nés et qui, pour la plupart, partagent leur temps entre le travail estival de la terre et l'abattage en forêt l'hiver.

Ceci au premier coup d'œil. Pénétrons plus avant. On découvre une natalité vigoureuse, de l'ordre de 55-60 pour mille jusqu'aux abords de la grande Crise, et qui s'abaissera lentement à 30 pour mille en 1960-62 (plus lentement donc que le taux du Québec dans son ensemble) avant de tomber en chute libre jusqu'en 1969-70 où elle stationne à 13-14 pour mille. Vue déformée, dira-t-on, amplifiée par la structure d'âges noyautée par

<sup>11</sup> Pierre GOUBERT, «Vingt-cinq ans de démographie historique. Bilan et réflexions», in *Sur la population française au XVIII<sup>e</sup> et au XIX<sup>e</sup> siècles*, ouvrage collectif en hommage à Marcel Reinhard, Paris, Société de Démographie historique, 1973, p. 322. A noter que le colloque de Florence en 1971 avait abordé les problèmes de représentativité dans les études nominatives et avait alors sonné l'alarme. Les communications présentées à cette occasion ont été reproduites dans un numéro des *Annales de Démographie historique* (celui de 1972). Voir en particulier l'exposé de Jacques DUPAQUIER, «Problèmes de représentativité dans les études fondées sur la reconstitution des familles», pp. 83-92.

des couples jeunes qui s'en vont vieillir ailleurs? Il n'en est rien: la prise de vue est précise, vérifiée par l'étude de la fécondité qui livre, en plein XX<sup>e</sup> siècle, des intervalles intergénéraliques d'Ancien Régime (une naissance tous les deux ans environ, peut-être un peu moins) et des familles qu'on croirait sorties de la Nouvelle-France de Jacques Henripin (dimension finale moyenne des familles complètes: 8,5). A cela s'ajoutent une très faible mortalité générale qui oscille autour de 13-15 pour mille au XIX<sup>e</sup> siècle et un quotient de mortalité infantile plus remarquable encore, environ du même ordre (sous réserve d'un sous-enregistrement plus que probable des morts-nés). Ensemble, conjuguant leurs effets, natalité et mortalité engendrent une courbe assez spectaculaire des baptêmes et sépultures, les premiers l'emportant régulièrement sur les autres et avec des marges confortables, tout particulièrement pendant la période 1915-1960 (cf. graphique I).

Mais la courbe de la population totale ne traduit pas ces dynamismes. En rapide ascension jusqu'en 1870, elle connaît une forte dépression jusqu'en 1910 puis une reprise qui en fin de parcours portera le chiffre global au double de ce qu'il était un siècle auparavant: c'est très peu si on considère que, laissée à elle-même, la population aurait pu se multiplier par cinq durant la même période (taux d'accroissement moyen du mouvement naturel par décennie: 30%).

C'est que la faux migratoire y faisait des coupes sombres (voir tableaux 1 et 2). Nous avons pu évaluer les prélèvements massifs qui étaient ainsi opérés à chaque décennie. À certaines périodes, la population du village variait de plus de la moitié, comme en font foi les chiffres de 1880-1899. Les pyramides d'âges de 1871 et 1915 laissent présumer que le gros des partants était fait de jeunes adultes avec ou sans enfants, en mal d'établissement: ce qui pourrait trahir une saturation de l'œcoumène ou un fléchissement de l'activité forestière; mais ce ne sont là que conjectures. Nous sommes encore incapable de proposer une périodisation cohérente des mouvements migratoires du Haut-Saguenay, encore moins de les expliquer. Seule la sortie massive qui débute en 1870 et se prolonge jusqu'en 1910 ne fait pas problème: elle s'insère dans un long mouvement de dérive qui pousse les populations du Haut-Saguenay vers les terres neuves de l'ouest. Mais nous savons peu de choses sur la reprise qui se marque vivement entre 1920 et 1940 et qu'il serait imprudent d'imputer d'emblée à l'urbanisation.

Autre inconnue, l'immigration. Les dénombrements disponibles ne permettent pas de mesure très précise dans le cadre annuel. En tout cas, il n'est pas douteux que le chiffre élevé de sortants que nous avons calculé est encore inférieur à la réalité. Un certain nombre d'entre eux, difficile à préciser, étaient aussitôt remplacés par les nouveaux venus de Charlevoix et du Haut-Saguenay. Car pour plusieurs, sur la voie qui menait au Lac St-Jean, Laterrière tenait lieu de relais, de poste d'attente; comme un peu plus tard Hébertville sera un carrefour aux portes du Lac, sorte de pied-à-terre pour les conquérants de l'ouest saguenayen. Pour l'historien démographe qui observe son village par le truchement du registre

paroissial, ces passants, ces instables chroniques au profit fuyant sont de tristes sires. Mauvais sujets aussi, ces étrangers venus convoler au village et qui, sitôt leur fait accompli, s'envolent avec leur proie...

Tableau 1  
LE MOUVEMENT MIGRATOIRE À DIVERSES PÉRIODES

<i>Période</i>	<i>Population observée en début de période</i>	<i>Population attendue en fin de période (étant donné le mouvement naturel)</i>	<i>Population observée en fin de période</i>	<i>Solde migratoire net (en nombre de personnes)</i>
1861-1871	816	1333	1319	- 14
1871-1877	1319	1608	1257	-351
1877-1881	1257	1430	1320	-110
1881-1889	1320	1628	965	-663
1890-1899	994	1250	781	-469
1900-1910	805	1062	850	-212
1910-1919	850	1176	1036	-140
1920-1929	1268	1679	1316	-363
1930-1939	1312	1677	1285	-392
1940-1949	1300	1708	1462	-246
1950-1960	1533	2032	1958	- 74
1960-1969	1958	2277	1997	-280

Tableau 2  
MOUVEMENT MIGRATOIRE, PAR DÉCENNIE  
(EN %)

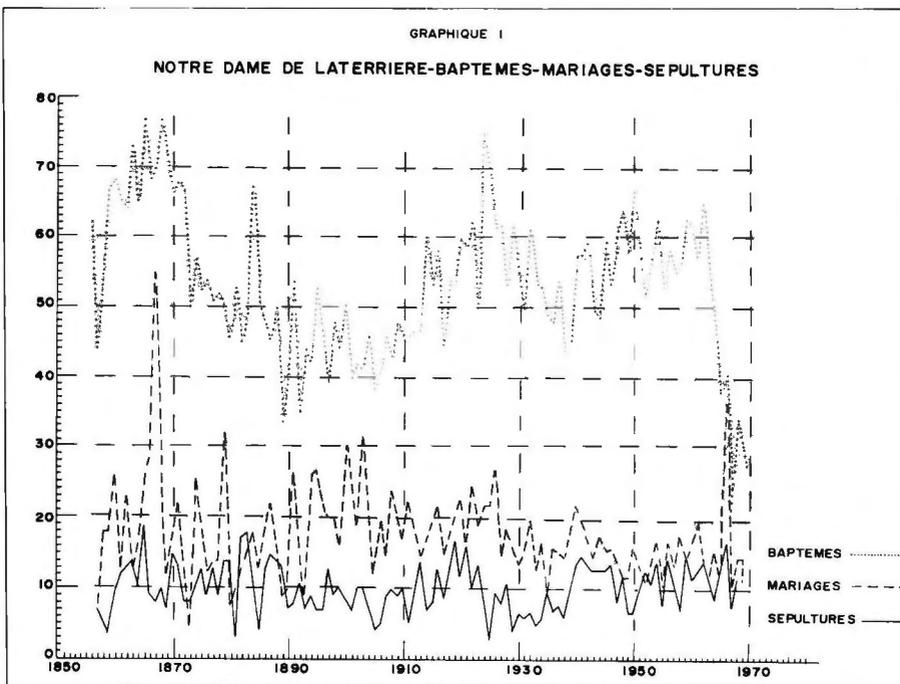
<i>Années</i>	<i>Taux d'accroissement de la population totale</i>	<i>Taux d'accroissement du mouvement naturel</i>	<i>Taux net de migration par décennie</i>
1870-1879	- 4,7	+29,7	-34,4
1880-1889	-33	+32,0	-65,0
1890-1899	-24	+28,9	-52,9
1900-1909	+ 8,9	+27,1	-18,2
1910-1919	+18,9	+33,2	-14,3
1920-1929	+ 3,8	+32,8	-29,0
1930-1939	- 2,1	+28,6	-30,7
1940-1949	+11,9	+30,0	-18,1
1950-1959	+26,9	+25,4	+ 1,5
1960-1969	+ 2,0	+15,9	-13,9

N.B. : Accroissement annuel moyen, mouvement naturel: 2.84%

Telle est la dure leçon de Laterrière: 2126 dossiers de familles ouverts, dont 1206 avec actes de mariage des parents. Sur ces 1206 familles: 125 familles sédentaires, 71 familles complètes. C'était peu. Alerté, nous avons cherché à inventorier les diverses façons selon lesquelles une famille ou des membres d'une famille pouvaient avoir quitté notre champ d'observation. Cette fois la moisson fut généreuse.

1. Pour les dossiers de familles dont les parents se sont mariés dans la paroisse :

- a) Lorsque l'accouchement avait lieu à l'hôpital (cas de plus en plus fréquent à partir de 1945-1950), le nouveau-né y était baptisé très souvent par l'aumônier qui était tenu de dresser un acte et de l'insérer dans le registre de l'institution ; mais il omettait parfois de le transcrire sur le registre civil.
- b) Il est arrivé plusieurs fois qu'une famille de Laterrière fit baptiser un nouveau-né à la cathédrale Saint-François-Xavier de Chicoutimi. L'origine de cette pratique, assez répandue dans le Haut-Saguenay au moins jusqu'en 1940, est mal connue.
- c) Près d'une fois sur trois (481 cas sur 1206), les mariages célébrés à Laterrière unissaient une jeune fille de l'endroit avec un conjoint d'une autre paroisse où le jeune couple allait ensuite prendre domicile.
- d) Toutes les familles dont les parents étaient encore vivants en 1969 et dont la mère n'avait pas atteint l'âge de 50 ans sont considérées comme inachevées et doivent donc être exclues de l'analyse.
- e) Les familles dont les conjoints ont vécu et sont décédés à Laterrière mais ont été inhumés dans une autre paroisse furent aussi mises à l'écart.



- f) Enfin tous les cas d'émigration des parents alors qu'ils n'avaient pas atteint l'âge-limite de la procréation, accompagnés ou non de leurs enfants, étaient frappés d'exclusion. A noter cependant que l'émigration peut être temporaire, la famille revenant au village après un séjour plus ou moins prolongé à l'extérieur; les naissances et les sépultures qui peuvent être survenues durant cette période manquent évidemment au dossier de la famille où l'on croit alors observer (par exemple, si c'est une naissance qui nous a échappé) des intervalles intergénésiques anormalement longs. Il en résulte que même l'analyse portant sur les 125 familles achevées n'est pas exempte d'erreurs.

2. *Pour les dossiers de familles dont les parents se sont mariés hors de la paroisse :*

- a) On rencontre assez souvent le cas d'une famille migrante de passage dans une paroisse et y perdant un enfant (observé une centaine de fois à Laterrière).
- b) Une cinquantaine de vieux couples ayant vécu et élevé leurs enfants à l'extérieur sont venus s'établir à Laterrière pour y terminer leur vie.
- c) Quelques centaines de jeunes gens de Laterrière se sont mariés à l'extérieur, dans la paroisse de leur conjointe, pour revenir ensuite s'établir et parfois passer toute leur vie au village.
- d) Enfin tous les dossiers de familles immigrées, totalisant plus de 900 avec les précédents, n'ont pu servir à l'étude de la fécondité et de la nuptialité.

Ainsi dressé, cet inventaire nous a permis de distinguer des catégories parmi nos habitants et d'opérer un classement très précis parmi les dossiers de familles. Nous avons distingué les catégories suivantes :

1. *Les survivants* (76 cas). — Ce sont les familles dont nous avons la certitude que les conjoints sont encore vivants et qu'ils résident à Laterrière. Nous avons utilisé pour les repérer le recensement scolaire de mai 1969.

En outre, pour chacune de ces familles présentant un ou des intervalles intergénésiques exceptionnellement longs (plus de 50 ou 60 mois), nous nous sommes assuré par enquête téléphonique qu'il n'y avait pas eu émigration temporaire.

2. *Les survivants-migrants* (13 cas). — Ce sont les survivants résidant actuellement à Laterrière dont nous savons, par l'enquête téléphonique, qu'ils ont séjourné au moins une fois à l'extérieur et dont tous les enfants n'ont pas été baptisés dans la paroisse. Ici encore une fois, nous nous sommes servis du recensement scolaire de 1969 pour repérer les enfants dont nous n'avions pas l'acte de baptême.

3. *Les sédentaires* (125 cas). — On trouve ici les familles qui ont toujours vécu à Laterrière sans interruption et dont au moins un conjoint

est décédé. Dans les cas très anciens, l'enquête téléphonique a fait place aux recensements paroissiaux.

4. *Les faux-sédentaires* (4 cas repérés). — Cette catégorie devait regrouper toutes les familles dont un conjoint au moins est défunt mais dont les enfants n'ont pas tous été baptisés dans la paroisse à cause d'une émigration temporaire. Les cas de ce genre sont évidemment plus nombreux qu'il n'apparaît ici; mais les sources disponibles ne nous permettaient pas d'en repérer davantage.

5. *Les émigrés* (507 cas). — Ce sont les familles d'émigrants de tous âges, avec ou sans enfants, dont le séjour dans la paroisse a été attesté par les registres, les recensements ou l'enquête téléphonique.

6. *Les faux émigrés* (481 cas). — Sont désignés comme tels les couples formés à Laterrière et qu'on retrouve établis à l'extérieur, dans la paroisse du conjoint. Aussi, les cas où les deux conjoints ne vivent pas à Laterrière et n'y sont venus que pour se marier.

De là, il nous a été possible de concevoir un traitement particulier pour chacune des catégories en vue de retrouver, si possible, les informations manquantes au dossier. A cette fin, ont été classés comme récupérables:

- a) les survivants dont l'épouse avait atteint l'âge-limite de la procréation,
- b) les survivants-migrants ayant également achevé leur famille (mais à condition de pouvoir retrouver les actes manquants),
- c) les émigrés dont nous pouvions établir avec certitude qu'ils avaient terminé leur famille au moment de quitter Laterrière,
- d) les faux sédentaires (à condition de pouvoir retrouver les actes manquants),
- e) les faux immigrés, à condition que le mariage ait eu lieu dans une paroisse limitrophe de Laterrière,
- f) les couples venus s'établir au village quelque temps seulement après leur mariage.

L'opération, on le voit, s'annonçait considérable et risquée. L'ampleur des « pertes » possibles (on en aura une bonne idée en se reportant au tableau 3) nous convainquit de la tenter néanmoins. En outre, nous disposions d'un ensemble de recours non négligeables. Par l'enquête téléphonique, nous pouvions contacter directement les survivants et recueillir de précieux renseignements sur des parents défunts. Les divers dénombremens (du gouvernement fédéral, des paroisses, des commissions scolaires, de l'arpenteur Duberger) ainsi que certaines listes religieuses, électorales, etc. promettaient des recoupements sûrs, pratiquement à toutes les époques. Les cahiers de prône, les bans de mariage, les enquêtes pré-nuptiales, les listes généalogiques permettaient de restaurer la plupart des dossiers de famille sans acte de mariage. En outre il était toujours possible d'entreprendre des sondages dans les registres de pa-

Tableau 3  
COUPLES FORMÉS À LATERRIÈRE

	PN.	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	TCT.
<i>Survivants</i>	5	7	10	8	5	3	7	4	9	5	2	2	1	2	1	2	1	0	1	0	0	1	76
<i>Survivants migrants</i>	4	5	0	0	2	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	13
<i>Sédentaires</i>	16	14	10	9	7	7	9	5	8	10	7	7	8	3	0	2	1	2	0	0	0	0	125
<i>Faux sédentaires</i>	0	0	1	0	0	0	1	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4
<i>Émigrés</i>	118	123	72	53	32	25	12	13	13	14	13	7	2	1	6	2	1	0	0	0	0	0	507
<i>Faux émigrés</i>	481																						481
<i>Total</i>	624	149	93	70	46	37	29	23	31	29	22	16	11	6	7	6	3	2	1	0	0	1	1206

Tableau 4  
NOMBRE D'ENFANTS BAPTISÉS HORS DE LATERRIÈRE  
(couples formés dans la paroisse).

<i>Lieu du baptême</i>	<i>Hopit. Chic.</i>	<i>Grande Baie</i>	<i>St-Ludger de Milot</i>	<i>St-Franc.-Xavier, Chic.</i>	<i>St-Dominique, Jonqui.</i>	<i>Sacré-Cœur, Chic.</i>	<i>Nauville, Alma</i>	<i>St-Gédéon</i>	<i>St-Paul, Chic.</i>	<i>St-Albert le Grand, Jonqui.</i>	<i>St-Georges, Jonqui.</i>	<i>Hopit. Jonqui.</i>	<i>Extér. de la région</i>	<i>Lieu indéter.</i>	<i>Total</i>	
<i>Survivants</i>	21			4											5	30 (15)
<i>Survivants migrants</i>	3	1	1	2		3	1		2	2	4	3	15		37 (12)	
<i>Sédentaires</i>					1	1			6						31	39 (23)
<i>Faux-sédentaires</i>				12				5								17 (4)
<i>Total</i>	24	1	1	18	1	4	1	5	8	2	4	3	15	36	123 (60)	

*N.B.* Le chiffre entre parenthèse dans le total représente le nombre de familles par catégories.

roisses limitrophes. Et même la simple confrontation systématique des actes de sépulture et de baptême à l'intérieur des dossiers de familles donnaient déjà des résultats encourageants. Enfin nous disposions d'un instrument exceptionnel, soit un fonds de quelques milliers de dossiers de familles déjà reconstituées par les soins de deux érudits locaux (MM. les abbés Jean-Paul Simard et Léonidas Larouche) qui nous en avaient très généreusement fait don. Ces deux chercheurs avaient entrepris depuis plusieurs années de photocopier les registres de toutes les paroisses du Saguenay, en classant les actes par dossiers de famille, et avaient poursuivi leur travail de dépouillement jusqu'aux années 1870-75 (selon les paroisses). Ils avaient même poussé l'obligeance jusqu'à enquêter sur l'origine familiale des conjoints lorsque les couples s'étaient formés à Charlevoix.

Bref, nous étions assez bien armés. En exploitant de diverses façons l'ensemble de ces recours, il nous était théoriquement possible de compléter la plupart des dossiers déficients. A titre d'exemples :

— Dossiers de familles ayant émigré temporairement dans une autre paroisse de la région et y ayant fait baptiser un enfant.

— Faux émigrés mariés hors de Laterrière, dans une paroisse du Saguenay ou de Charlevoix.

— Familles immigrées à Laterrière peu après leur mariage.

— Couples formés à Laterrière et ayant émigré alors que leur famille était achevée.

Certes, sur certains points, la méthode a porté fruit, notamment au chapitre de l'émigration temporaire et des baptêmes célébrés à l'extérieur (cf. tableau 4). Mais ces petites victoires ne font pas illusion : au total les résultats furent décevants, tout à fait disproportionnés à l'effort fourni. Nous sommes en mesure d'avancer avec fermeté, après toutes ces démarches paperassières, compliquées et mornes auprès de survivants peu loquaces et de défunts introuvables, que ces opérations de rescapage sont interminables, coûteuses et inefficaces. Nous avons donc été contraint d'y mettre fin après un essai de quelques semaines ; de tous les sondages entrepris, au plus 10% se sont avérés fructueux.

Peut-être objectera-t-on que Laterrière fait exception, que les populations d'Ancien Régime et même du XIX<sup>e</sup> siècle ne souffrent pas de cette instabilité chronique et sont des proies plus dociles pour la monographie paroissiale ? Ce semble être là une position peu soutenable, sans cesse contredite au fur et à mesure que progresse la connaissance des populations rurales, du XVII<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle. C'est la leçon, un peu paradoxale, qu'il faut retenir des monographies de l'I.N.E.D. et de leur héritage par ailleurs si riche et bien vivant. Leçon amplement confirmée pour le XIX<sup>e</sup> siècle européen par de solides monographies villageoises, comme celle de L. Wylie sur Chanzeaux, pour n'en citer qu'une<sup>12</sup>.

<sup>12</sup> Cf. Laurence WYLIE, *Chanzeaux, village d'Anjou*, Paris Gallimard (Coll. « Témoins »), 1970, traduit de l'américain. On y trouvera, aux pages 211 à 247, une autre fois solidement démontré que « l'archétype consacré de l'agriculteur traditionnellement

Quant aux populations rurales du XIX<sup>e</sup> siècle nord-américain, qui fut un siècle de peuplement et de colonisation, de rail et de frontière, les recherches actuellement en cours leur décerneront sans doute le championnat de l'instabilité et du déplacement<sup>13</sup> : on en vient à penser, non sans surprise, que la mobilité était le fait des campagnes autant que des villes ; que peut-être même, elle y était un phénomène plus ancien.

#### QUELQUES ENSEIGNEMENTS UTILES.

Pour le XIX<sup>e</sup> siècle, et à un moindre degré pour le XVIII<sup>e</sup>, on doit reconnaître que la méthode de reconstitution des familles appliquée dans le cadre d'une monographie de paroisse et portant sur une population très mobile livre un nombre tragiquement insuffisant de familles achevées, complètes ou incomplètes. Les entreprises destinées à rescaper les dossiers inachevés connaissent elles aussi des fortunes diverses et risquent d'aggraver le mal au lieu de le diminuer.

Outre ces difficultés matérielles, la monographie de paroisse soulève un problème scientifique majeur, celui de la représentativité de l'échantillon que constitue le résidu des familles achevées. Non seulement est-il hasardeux, dans les meilleures conditions, de généraliser des conclusions obtenues à partir d'un nombre de cas aussi mince, mais les conditions elles-mêmes de cette généralisation risquent de fausser toutes perspectives. Comment en effet garantir que sédentaires et migrants, soumis à un environnement social, culturel, économique aussi sans doute, si différent, ont des comportements absolument identiques ? Il faudrait pour cela connaître d'abord les causes des courants migratoires et le profil des familles migrantes. En elle-même du reste, indépendamment de ses rapports avec la question traitée ici, l'étude des migrations intéresse au premier chef l'histoire économique et sociale et se justifie pleinement.

Jacques Dupâquier a pu cerner de très près ce problème à propos du Vexin français au XVII<sup>e</sup> siècle<sup>14</sup>. Pour un ensemble de 40 paroisses, il a étudié la mobilité des chefs de ménage par comparaison avec le rôle fiscal. Il a observé que, pour les années 1694-1696, la proportion des départs atteignait :

— 18,2% chez les plus riches (ayant payé au moins 32 livres d'impôt en 1694)

enraciné à son sol n'existe pas». Quant au XVIII<sup>e</sup> siècle, il apparaît de plus en plus que des villages comme Sennely-en-Sologne, que nous avons étudié, ne constituent pas des exceptions. Voir G. BOUCHARD, *Le village immobile : Sennely-en-Sologne au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Plon, 1972.

<sup>13</sup> A suivre, tout particulièrement, les travaux de David Gagan sur un comté rural de l'Ontario ; voir entre autres : « Historical Demography and Canadian Social History: Families and Land in Peel County, Ontario », in *The Canadian Historical Review*, Vol. LIV, (mars 1973), 27-47 ; « The Security of Land: Mortgaging in Toronto Gore Township, 1835-95 », in *Aspects of Nineteenth Century Ontario: Essays in Honour of J.J. Talman*, Toronto, University of Toronto Press, 1974, 135-153. Il n'est pas sans intérêt de signaler, pour les Etats-Unis, les recherches entreprises autour de Thernstrom, Sennett, Demos, Curti, notamment.

<sup>14</sup> DUPÂQUIER, *op. cit.*, p. 86.

- 26,4% parmi la masse paysanne (de 4 à 32 livres d'impôt)
- 42,6% dans la couche misérable (moins de 4 livres d'impôt)

Nous voici donc renvoyés à l'étude de la mobilité, qui est peut-être le phénomène dominant, mais avec des outils façonnés pour la stabilité et l'enracinement: appliquer la méthode de reconstitution des familles à un village du Saguenay, c'est un peu observer une colonie de fourmis par le trou d'une lunette.

Voilà pourquoi nous nous sommes crus obligés récemment de réorienter l'enquête d'histoire sociale de la population que nous avons mise en chantier il y a plus d'un an avec l'aide de quelques collaborateurs<sup>15</sup> et grâce à l'appui du Conseil des Arts. Le but de cette recherche, dans une première étape, était de rendre compte, pour la période allant de 1840 à 1970 et par le moyen de la reconstitution des familles, de l'évolution démographique d'une région relativement close même jusqu'à ces dernières années. Nous avions d'abord cru le faire par le truchement d'un échantillon de paroisses rurales et urbaines. L'expérience de Laterrière nous y a fait renoncer au profit d'un dépouillement exhaustif de toutes les paroisses, mais sur une période restreinte de moitié (1840-1911). Ainsi nous sommes assurés de tenir à la fois le stable et le mouvant, tout en évitant les difficultés inhérentes au cadre paroissial. Nous avons d'ailleurs acquis la certitude que, dans un cadre comme celui du Saguenay et dans la mesure où les moyens le permettent, la méthode de reconstitution des familles doit de préférence être appliquée à l'échelle de la région ou de la micro-région qui est son cadre naturel, celui où elle peut rendre les plus grands services.

Il faut savoir toutefois à quoi l'on s'engage. Déjà au début de ce siècle, le soviétique Nicolai s'effrayait de l'ampleur des travaux, disant qu'il fallait un bénédictin pour dépouiller les registres d'une paroisse. On a donc pu enchaîner ces temps-ci que pour prendre en charge les mouvements migratoires, il faudra rien de moins qu'une congrégation entière... On nous permettra de rectifier: sinon toute une congrégation, du moins une bonne partie de ses bienfaiteurs. C'est un fait dont il faudra mesurer toutes les implications techniques, scientifiques aussi bien que financières: la recherche, dans notre domaine comme ailleurs, devient sans cesse plus exigeante, plus lourde, est menacée de gigantisme, appelle sans doute des regroupements, une division rationnelle des efforts; elle pose en tout cas des problèmes majeurs d'organisation qui sont loin d'être résolus et que l'évolution récente de l'histoire démographique, aussi bien que l'expérience dont il est ici question, mettent en pleine lumière.

<sup>15</sup> Notamment Yolande Lavoie, démographe, Lise Bergeron-Bouchard, sociologue et Jean-Paul Simard, historien.